



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2367

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à Mme Sophie Primas, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Sophie Primas. Chers collègues, permettez-moi, avant que je pose pour la première fois une question au Gouvernement dans cet hémicycle, d'avoir une pensée émue et affectueuse pour Henri Cuq à qui j'ai l'honneur de succéder. Mes pensées vont naturellement à son épouse et à ses enfants. *(Applaudissements.)*

Monsieur le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique, vous avez présenté, mercredi dernier, le projet de réforme du Gouvernement pour sauvegarder notre système de retraite par répartition.

M. Patrick Roy. Hélas !

Mme Sophie Primas. Il comporte un ensemble de mesures pour ramener notre système de retraite à l'équilibre dès 2018, tout en veillant à le rendre juste et solidaire. Ainsi, en augmentant progressivement l'âge de la retraite, qui doit atteindre soixante-deux ans en 2018, il appréhende le problème à sa racine : la démographie.

L'équité du système sera assurée et renforcée par des mesures de recettes ciblées, ainsi que par une plus grande convergence entre le public et le privé.

Enfin, pour que l'effort soit réparti de manière équilibrée entre tous les Français, vous avez introduit un certain nombre de mécanismes, concernant la pénibilité, la protection des retraites des futures mères, la prise en compte des jeunes en situation précaire.

Le Président de la République vous a demandé vendredi de lui proposer, d'ici au début de nos débats en septembre, des évolutions sur quelques points de cette réforme. Pouvez-vous nous dire quelles sont ces évolutions et comment elles s'articuleront avec les travaux du Parlement ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Madame la députée, permettez-moi de me joindre à votre évocation du souvenir d'Henri Cuq.

Comme vous le savez, le Président de la République et le Premier ministre m'ont demandé - ainsi qu'à Georges Tron, qui se trouve en ce moment au Sénat - de poursuivre la réflexion, les concertations et les négociations relatives à l'évolution de notre système de retraite. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

Le texte que nous avons élaboré au terme d'une longue procédure de concertation et de dialogue est efficace : il permet de répondre au déficit des retraites dès 2018. C'est aussi un texte juste, qui prend en compte ceux qui ont commencé à travailler tôt et ceux qui ont exercé des métiers pénibles. Il prend aussi en compte la situation particulière des femmes ou des travailleurs agricoles. Il s'agit d'un texte réellement équilibré, juste et raisonnable.

Le Président de la République nous a demandé de poursuivre dans cette voie et, avant que le projet de loi ne soit examiné par l'Assemblée nationale à partir du 6 septembre, de continuer la réflexion dans trois domaines. Tout d'abord, en ce qui concerne les carrières longues, nous devons, si c'est possible, essayer d'améliorer encore le texte qui sera présenté à la commission d'ici à la fin du mois de juillet.

M. Michel Lefait. Inutile ! Il est parfait, ce texte ! *(Sourires sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Ensuite, nous devons voir comment améliorer le dispositif relatif à la pénibilité. Ce point est extrêmement important, et il nous faut veiller à ne pas créer des usines à gaz où

personne ne se retrouverait.

Enfin, le Président de la République nous a demandé de nous intéresser aux polypensionnés, c'est-à-dire à ceux qui ont cotisé à plusieurs caisses au cours de leur carrière.

Nous allons donc poursuivre notre réflexion sur ces trois sujets et, éventuellement, renforcer notre texte. Nous le ferons en toute concertation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Primas](#)

Circonscription : Yvelines (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2367

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 juin 2010